

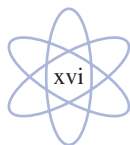
Avant-propos

Sous l'égide du Haut-commissaire à l'énergie atomique, ce travail de refonte et d'actualisation du *Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires* (DSTN) a été mené à terme par un ensemble d'experts scientifiques appartenant aux différents secteurs d'activité nucléaire en France et appartenant ou ayant appartenu aux institutions suivantes : le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), Électricité de France (EDF), Areva et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Organisés en sept groupes de travail coordonnés par un Comité éditorial, ces experts, qui représentaient toutes les disciplines du nucléaire, étaient en relation étroite avec l'ensemble des experts de leurs organismes. De plus, des représentants de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire (CSTNIN) leur ont apporté un soutien constant.

L'élaboration des définitions dans les groupes de travail s'est appuyée sur de nombreux travaux antérieurs, en particulier ceux de l'ISO (International Organization for Standardization) et de la CEI (Commission électrotechnique internationale), ainsi que sur de nombreux glossaires et dictionnaires (voir la liste des principales références), mais des soucis d'harmonisation, de clarification et parfois d'exhaustivité ont souvent conduit à de profondes refontes et, la plupart du temps, à la formulation de définitions nouvelles.

Ce travail d'équipe est parvenu, après de longues et difficiles itérations, à clarifier nombre de concepts et à expliciter, sinon lever, nombre d'ambiguïtés. L'appel à de multiples compétences, le dialogue permanent entre les nombreux intervenants, la recherche systématique de la cohérence au sein d'un Comité éditorial fortement mobilisé et représentatif du monde nucléaire français devraient conduire cette version du *Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires* à constituer, pour quelque temps au moins, nous l'espérons, une référence nationale. Les auteurs espèrent en outre que cette formalisation du patrimoine linguistique de la communauté nucléaire contribuera à accroître son identité et l'aidera à partager la compréhension des phénomènes sur lesquels elle travaille.

Par rapport au dictionnaire de 1975, outre les termes devenus obsolètes, de nombreux termes relatifs à l'électronique et à la structure de l'atome ont été retirés, pour laisser plus de place, par exemple, à ceux décrivant les constituants des noyaux : en 30 ans, le nucléaire est devenu moins « atomique ». De plus, de nombreux domaines qui étaient peu abordés dans le précédent dictionnaire ont été introduits ou étendus, comme la biologie, la maîtrise des risques ou les applications à la Défense. Même certains aspects



réglementaires ont été jugés légitimes dans la mesure où ils contribuaient à éclairer des notions scientifiques ou techniques. L'ensemble fournit un panorama complet du monde scientifique et technique nucléaire et les renvois multiples de définition en définition (voir la note explicative) permettent de comprendre les liens entre ses nombreux constituants.

Une autre évolution du dictionnaire, par rapport à la version précédente, concerne sa nature semi-encyclopédique. Dans un souci de présentation des liens qui unissent les sous-ensembles du monde nucléaire, les auteurs ont plusieurs fois été amenés à rédiger des définitions relativement longues mais incluant en quelque sorte des sous-définitions. Toutefois, afin de conserver au dictionnaire sa souplesse d'utilisation, ils ont établi un système de renvois (voir l'utilisation de la rubrique « ▷ Voir » dans la notice explicative) qui permet de retrouver facilement les sous-définitions.

La vocation de ce dictionnaire n'est pas, ou pas uniquement, normative. Lorsque plusieurs acceptions ont été détectées, elles ont été énumérées et explicitées, pourvu qu'elles soient suffisamment usitées. L'objectif est d'aider le lecteur à comprendre le sens d'un terme qu'il va rencontrer, même si l'utilisation de ce terme est contestable. Dans certains cas, les auteurs se sont permis de déconseiller l'usage d'un terme ou d'une acception, mais uniquement lorsque cette recommandation faisait l'objet d'un certain consensus. Il arrive souvent que les appréciations en ce domaine dépendent grandement de la discipline scientifique.

La cible de ce dictionnaire est constituée de l'ensemble des personnels scientifiques et techniques qui travaillent dans les différents secteurs du domaine nucléaire, ainsi que de tous ceux, journalistes ou étudiants par exemple, qui ont à lire ou à écrire des documents en lien avec ce domaine.

Malgré tous leurs efforts pour toujours plus d'exactitude et de cohérence, les auteurs sont conscients que cet ouvrage ne peut pas être parfait. Ils sont reconnaissants, par avance, aux lecteurs de bien vouloir leur faire parvenir leurs critiques et leurs propositions d'améliorations.

Le Comité éditorial